



Métaux Russel

**Sustainability Accounting
Standards Board (SASB)
Déclaration pour les producteurs
de fer et d'acier**

INTRODUCTION

Métaux Russel inc. (« **Métaux Russel** » ou « **l'entreprise** ») est une importante société de distribution de produits de métaux en Amérique du Nord. Elle distribue principalement des produits de l'acier et exerce ses activités de distribution dans trois principaux segments : les centres de service, les produits pour le secteur de l'énergie et les distributeurs d'acier. À la fin de l'année financière au 31 décembre 2019, les revenus consolidés de Métaux Russel s'élevaient à 3,7 milliards (\$ CAN). L'entreprise exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. En 2019, approximativement 70 % des revenus consolidés ont été générés par ses établissements au Canada et 30 % par ses établissements aux États-Unis.

En vertu du système de classification de l'industrie de la Sustainability Accounting Standards Board (« **SASB** »), Métaux Russel fait partie des producteurs de fer et d'acier. La norme SASB décrit l'industrie de la façon suivante :

L'industrie des producteurs de fer et d'acier comprend les producteurs d'acier possédant des usines de fer et d'acier et les entreprises avec des fonderies de fer et d'acier. Le segment des producteurs d'acier comprend les entreprises qui produisent des produits de fer et d'acier dans leurs propres usines. Ces produits incluent les produits laminés à froid, le fer blanc, les tuyaux, les conduits et les produits en acier inoxydable, en titane et en acier fortement allié. Les aciéries et les usines métallurgiques qui moulent différents produits achètent habituellement le fer et l'acier à d'autres sociétés. L'industrie peut comprendre également des centres de service et autres grossistes de métaux qui distribuent, importent et exportent des produits ferreux. La production d'acier se fait selon deux méthodes principales : le convertisseur basique à oxygène (CBO) qui utilise le minerai de fer comme intrant et le four électrique à arc (FEA) qui utilise les mitrilles d'acier. De nombreuses entreprises dans l'industrie exercent leurs activités à l'échelle internationale.

Métaux Russel se trouve dans la catégorie Producteurs de fer et d'acier en vertu de l'inclusion des centres de service et des grossistes de métaux dans la norme SASB. Il est important de noter que, bien qu'elle soit comprise dans cette catégorie, Métaux Russel ne produit pas de fer ou d'acier et n'utilise pas de convertisseur basique à oxygène ni de four électrique à arc. Bien que nous utilisions un certain équipement de transformation à valeur ajoutée, notamment des machines à cisailer, à fendre, à couper, à chanfreiner, à percer, à entailler ou à aplatir le métal avant que ce dernier soit fabriqué ou machiné, nous ne produisons pas de métaux ni ne modifions les propriétés métallurgiques ou la composition des métaux. De plus, nos activités se limitent au Canada et aux États-Unis.

Nous croyons que ce contexte est nécessaire et important puisque la norme concernant les producteurs de fer et d'acier est axée sur le type et l'ampleur des problèmes environnementaux rencontrés par les producteurs de fer et d'acier qui exploitent des fours, des fours de fusion ou des fonderies à l'échelle internationale. Par conséquent, une grande partie de la déclaration demandée sera inapplicable à un distributeur et un grossiste de métaux ou, là où elle est applicable, les quantités générées sont négligeables et immatérielles à un point tel que nous sommes dans l'impossibilité de fournir un chiffre exact. Nous concentrons notre énergie et nos efforts sur les questions importantes, car nous pensons qu'une telle focalisation, semblable à celle du laser, est la plus profitable. Selon nous, elle correspond aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les commentaires reçus des intervenants en matière d'ESG encouragent l'entreprise à se concentrer sur les secteurs qui sont importants. Ainsi, nous n'avons pas alloué les

ressources importantes nécessaires pour quantifier avec précision ces faibles montants et nous ne possédons pas non plus les ressources à titre de distributeur avec des marges brutes étroites, mais nous comprenons pourquoi les questions sont posées et la divulgation est demandée lorsque les montants sont plus importants.

Malgré notre impact léger sur l'environnement, nous reconnaissons cependant que nos activités et nos installations peuvent avoir un impact possible sur l'environnement et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Pour cette raison, la gestion ESG est une priorité. Nous avons adopté des politiques environnementales et en santé et la sécurité, applicables à tous nos segments d'activités, qui guident et dirigent nos actions afin de nous assurer que nos installations sont conformes aux lois environnementales et de santé et sécurité applicables dans les régions où nous exerçons nos activités et pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et protéger notre personnel. De plus, nous avons un sous-comité du conseil d'administration, le comité de santé et sécurité et de gestion environnementale, dont le mandat est d'examiner et d'évaluer notre rendement en matière d'environnement et de santé et sécurité.

Nous avons préparé cette déclaration conformément aux normes SASB pour informer les intervenants de notre impact environnemental et de nos efforts d'atténuation.

CARTE D'IMPORTANCE RELATIVE

Nous avons inclus la carte SASB (Materiality Map) qui identifie les domaines importants pour les secteurs de l'extraction et de la transformation des minéraux et les domaines importants dans notre catégorie de classification, l'industrie des produits du fer et de l'acier.

Dans la troisième colonne, nous avons inclus une évaluation des risques concernant l'importance de chaque élément par rapport à nos activités. À titre de distributeur et de transformateur qui n'exerce ses activités qu'au Canada et aux États-Unis où il existe une réglementation importante en matière d'émissions environnementales, de droits de la personne, de normes du travail et une longue histoire de règle de loi, de nombreux éléments, qui sont importants pour une entreprise dans le secteur de l'extraction et de la transformation du minerai ou pour un producteur d'acier et de fer exerçant ses activités à l'échelle internationale, ne s'appliquent pas aux activités opérationnelles de Métaux Russel ou ne sont pas importants.

Carte d'importance relative (Materiality Map)		Secteur	Industrie	Entreprise
Carte d'importance relative (Materiality Map)		Extraction et transformation de minerais	Producteurs de fer et d'acier	Métaux Russel
Dimensions	Catégorie de problèmes généraux			
Environnement	Émissions de GES			
	Qualité de l'air			
	Gestion de l'énergie			
	Gestion de l'eau et des eaux usées			
	Gestion des déchets et des matières dangereuses			
	Impacts écologiques			
Capital humain	Droits de la personne et relations avec les collectivités			
	Confidentialité			
	Sécurité des données			
	Accès et abordabilité			
	Qualité et sécurité du produit			
	Bien-être du client			
	Pratiques de vente et étiquetage des produits			
Capital humain	Pratiques en matière de main-d'œuvre			
	Santé et sécurité du personnel			

	Inclusion, diversité et mobilisation du personnel			
Modèle opérationnel et innovation	Concept du produit et gestion du cycle de vie			
	Résilience du modèle opérationnel			
	Gestion de la chaîne d'approvisionnement			
	Approvisionnement des matériaux et efficacité			
	Impacts physiques des changements climatiques			

Gouvernance et leadership	Éthique commerciale			
	Comportement concurrentiel			
	Gestion de l'environnement réglementaire et juridique			
	Gestion des risques – incidents importants			
	Gestion des risques systémiques			

SASB

	Au niveau du secteur, plus de 25 % des entreprises sont susceptibles d'avoir des problèmes importants.
	Au niveau du secteur, plus de 50 % des entreprises sont susceptibles d'avoir des problèmes importants.
	Au niveau de l'industrie, problèmes importants probables.

Métaux Russel

	Ne s'applique pas ou négligeable
	Pertinent, mais pas important
	Important

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

À titre de distributeur, nos activités ne consomment pas beaucoup d'énergie et l'essentiel de nos émissions directes découle de la consommation de diesel pour la livraison des produits aux consommateurs et de la consommation de gaz naturel pour chauffer nos installations (contrairement à nos activités de transformation).

EM-IS-110a.1. Émissions mondiales brutes (portée 1), pourcentage couvert en vertu des règlements limitant les émissions.

Nos émissions* totales de GES (portée 1) à l'échelle de l'entreprise étaient de 40 279 tonnes de CO_{2(e)} en 2019.

**Les émissions de GES sont mesurées conformément et en vertu de l'approche d'action participative décrite dans la norme internationale « Greenhouse Gas Protocol », publiée par le World Resources Institute.*

De ce total, aucune (0 %) de nos émissions de GES de portée 1 n'est couverte par un programme ou un règlement limitant les émissions, y compris les programmes de plafonnement.

Nous avons des installations dans neuf provinces canadiennes et 16 états américains. Les lois concernant les changements climatiques varient considérablement d'une région à l'autre et, bien que le paysage réglementaire en matière d'émissions de GES ne cesse d'évoluer, toutes nos installations restent en deçà des critères existants ou proposés imposant des programmes obligatoires de mesure, de rapport ou de réduction ou de participation obligatoire dans des programmes de plafonnement. Dans les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, le seuil le plus rigoureux qui déclenche une mesure de conformité est actuellement de 10 000 tonnes d'émissions spécifiques par année. Aucune de nos installations ne génère plus de 900 tonnes de GES par année.

EM-IS-110a.1. Discussion concernant une stratégie ou un plan à long et à court terme pour gérer les émissions de portée 1, les cibles de réduction des émissions et l'analyse du rendement par rapport à ces cibles.

Nous surveillons nos émissions de GES et en faisons le suivi au niveau de chaque emplacement et de l'ensemble de l'entreprise pour garantir la conformité continue à un ensemble changeant d'exigences réglementaires et veiller à ce que les émissions continuent de suivre une trajectoire descendante par dollar de revenu au fil du temps. En 2019, l'intensité de nos émissions de portée 1 représentait 10,96 tonnes de CO_{2(e)} par million de dollars de revenu ou 0,000 010 96 tonne CO_{2(e)} par dollar (\$ CAN) de revenu.

Nous encourageons nos succursales à exercer leurs activités de façon écoénergétique et bon nombre d'entre elles ont mis en place des programmes d'efficacité énergétique qui non seulement réduisent les émissions de GES, mais les coûts et améliorent la profitabilité. Nous n'avons pas établi de cibles de réduction quantitatives puisque nos activités ne sont pas à forte intensité énergétique et nous n'avons pas exigé d'objectifs de réduction quantitatifs pour réaliser des améliorations. Nos émissions sont en étroite corrélation avec le caractère cyclique de l'industrie des métaux. Notre consommation globale suit généralement notre cycle opérationnel, augmentant durant les périodes d'activité économique accrue (alors que l'intensité par dollar diminue) et diminuant pendant les périodes d'activité économique faible (alors que l'intensité par dollar augmente).

Alors que nos activités de transformation à valeur ajoutée représentent moins de trois pour cent (3 %) de nos émissions de GES de portée 1, il existe quelques occasions de réduction importante dans ce secteur. Pour cette raison, des efforts d'efficacité énergétique effectués par les succursales tendent à impliquer des améliorations à l'infrastructure des bâtiments (chauffage et éclairage), notamment des mises à niveau du CVCA, des projets de réduction des pertes de chaleur, l'utilisation de thermostats programmables pour optimiser la chaleur « confortable » et des améliorations aux transports comme l'optimisation des parcours de livraison, l'utilisation de remorques légères en aluminium qui permettent de transporter plus de matériaux avec chaque chargement et la mise à niveau périodique de la flotte de véhicules avec des véhicules écoénergétiques.

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

En tant que distributeur, les émissions atmosphériques ne sont pas un élément important de nos activités.

Certains de nos centres de service effectuent des opérations de coupage (oxycoupage, plasma ou laser) qui produisent de la fumée ou des vapeurs en quantité limitée). Ces émissions potentielles sont contrôlées à l'aide de dépoussiéreurs pour limiter les émissions. La plupart des régions dans lesquelles nous exerçons nos activités demandent un permis ou une approbation pour l'utilisation de tels systèmes de contrôle. Là où les approbations sont requises, nos emplacements possèdent les permis et autorisations nécessaires.

EM-IS-120a.1. Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) CO, (2) NO_x, (excluant N₂O), (3) SO_x, (4) particules en suspension (PM₁₀), (5) manganèse (Mn), (6) plomb (Pb), (7) composés organiques volatils (COV), et (8) hydrocarbures aromatiques polycycliques. (HAP)

Comme nos activités ne génèrent que très peu d'émissions, nous n'avons pas quantifié précisément chaque polluant. Nous comprenons que ces éléments sont importants pour les producteurs d'acier et de fer qui possèdent des CBO et des FEA puisque la production d'acier et

de fer génère des polluants atmosphériques, des composés organiques volatils et des polluants atmosphériques dangereux qui peuvent avoir des impacts localisés sur le public.

Ce n'est cependant pas le cas pour les activités opérationnelles de Métaux Russel qui impliquent surtout la vente en gros de métaux « tels quels » avec une composante de transformation à valeur ajoutée dans nos centres de service où les émissions atmosphériques sont minimales.

GESTION DE L'ÉNERGIE

À titre de distributeur, nos activités ne nécessitent pas beaucoup d'énergie. Nous consommons plus d'énergie pour fournir du chauffage dans nos installations en hiver que pour nos activités de transformation. Notre plus grande consommation d'énergie, environ 46 %, provient du transport, principalement la livraison de produits à nos clients ainsi que les allers-retours sur les chantiers des clients. L'utilisation des infrastructures est la deuxième catégorie de consommation d'énergie en importance, reflétant la fourniture de « chaleur de confort » à nos installations, et d'eau chaude et d'électricité à nos bureaux. Nos activités de transformation à valeur ajoutée consomment le moins d'énergie.

EM-IS-130a.1. (1) Énergie totale consommée, (2) Pourcentage réseau électrique, (3) Pourcentage énergie renouvelable

En 2019, notre consommation totale d'énergie mesurée était de 843 951 GJ*. De ce total, 23,7 % ou 200 364 GJ étaient de l'électricité. Nous ne générons pas notre propre électricité, par conséquent, toute l'électricité est achetée d'un réseau.

**Notre consommation d'énergie est mesurée conformément à l'approche d'action participative définie par le Protocole GES.*

Zéro pour cent (0 %) de notre électricité consommée provenait de sources considérées comme renouvelables en vertu de la définition du SASB. Cependant, une grande partie de l'électricité fournie par le réseau est en fait de l'énergie renouvelable. Par exemple, au Canada, plus de 46 % de notre électricité globale proviennent de sources renouvelables et, dans les provinces du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, plus de 95 % de l'électricité consommée dans le cadre de nos activités dans ces provinces et fournie par un réseau proviennent de sources renouvelables.

EM-IS-130a.2. (1) Quantité de carburant consommé, (2) Pourcentage de charbon, (4) Pourcentage de gaz naturel, (4) Pourcentage renouvelable

En 2019, notre consommation totale de carburant mesurée était de 643 587 GJ. Elle se répartit de la façon suivante :

Diesel	327 773 GJ
Gaz naturel	231 298 GJ
Essence	56 716 GJ
Propane	25 287 GJ
Diesel n° 2	2 513 GJ

Nous n'avons pas consommé de charbon.

Le gaz naturel représentait 35,9 % du carburant consommé. Notre utilisation du gaz naturel dans le cadre de nos activités de transformation est négligeable. Environ 99,9 % du gaz naturel consommé a été utilisé pour fournir du chauffage et de l'eau chaude aux bureaux.

Une portion minimale du carburant consommé est renouvelable. Par exemple, la composante éthanol de l'essence est produite à partir de la biomasse et utilisée pour réduire la quantité de combustible fossile présent dans un carburant de transport. Cependant, comme elle n'est pas importante, nous n'avons pas les données ou les ressources pour quantifier avec précision.

GESTION DE L'EAU

Nous savons que l'eau est une ressource précieuse. À titre de distributeur de métaux, nos activités ne nécessitent pas beaucoup d'eau. Très peu de nos emplacements utilisent d'importantes quantités d'eau pour leurs activités et nos rejets d'eaux usées industrielles sont négligeables.

EM-IS-140a.1. (1) Quantité d'eau totale retirée, (2) Pourcentage d'eau recyclé, (3) Pourcentage dans les régions avec un stress hydrique de base élevé ou extrêmement élevé.

Alors que la production d'acier nécessite une quantité d'eau importante, raison pour laquelle cette question est posée aux producteurs d'acier et de fer, très peu d'eau est utilisée dans le cadre des activités de distribution de l'acier et, par conséquent, comme nous ne consommons pas beaucoup d'eau, nous ne calculons pas avec précision la quantité d'eau utilisée.

Nous utilisons de l'eau dans les cuisines, les réfectoires, les salles de bain et les douches et pour effectuer l'entretien et le nettoyage en général. Certains emplacements utilisent également de l'eau pour arroser leur pelouse ou jardin. L'utilisation de l'eau dans le cadre de nos activités est peu fréquente et à petite échelle, et lorsqu'elle est utilisée, elle est prélevée par lots. Aucune de nos activités ne requiert un débit d'eau continu.

Vingt-quatre pour cent (24 %) de nos emplacements sont situés dans une zone avec un stress hydrique de base élevé ou extrêmement élevé. Cependant, aucun de nos établissements ne consomme des quantités d'eau importantes.

GESTION DES DÉCHETS

Les produits de l'acier et autres métaux que nous distribuons sont parmi les matériaux les plus recyclés au monde. La plupart de nos produits ont un impact minimal sur l'environnement en fin de vie du produit, car ils sont recyclables. Nos usines de transformation séparent la ferraille et la retournent aux ferrailleurs qui l'utilisent dans la production de produits d'acier. De plus, en tant que distributeur, nos matériaux d'emballage sont minimes. Nos installations génèrent très peu de déchets dans les sites d'enfouissement. Nos succursales sont encouragées à participer à des activités de triage et de recyclage selon les programmes offerts dans leur région. La production d'autres déchets dangereux n'est pas importante.

EM-IS-150a.1. Quantité de déchets générée, pourcentage de matières dangereuses, pourcentage de matières recyclées

La plupart de nos emplacements ne génèrent pas de déchets réglementés ou dangereux. Certains génèrent de petites quantités qui sont surtout reliées aux activités d'entretien de l'équipement, contrairement à nos activités de transformation et de distribution d'acier. Dans ces cas-là, ces emplacements ont mis en place des procédures de manipulation et d'élimination appropriées avec les autorités concernées. Les déchets dangereux ne sont pas importants en termes de quantité ou de coût.

Nous comprenons pourquoi cette question est posée aux producteurs d'acier et de fer où les scories, les boues et la poussière des fours électriques à arc sont nombreuses et représentent des

matières dangereuses. Ce n'est pas le cas pour les distributeurs de métaux. Nous n'allouons pas de ressources pour calculer avec précision des quantités minimales de déchets générées par les 142 centres de service en Amérique du Nord.

L'élément le plus important de nos déchets d'exploitation est la ferraille. La ferraille possède une valeur économique importante et est entièrement recyclée par l'entreprise.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL

Nous nous engageons à fournir au personnel, aux entrepreneurs, clients, fournisseurs et visiteurs un milieu de travail sécuritaire et sans blessures. Nous avons mis en place des politiques et procédures pour favoriser la prévention des blessures, maladies et accidents professionnels, notamment :

- une politique complète de santé et sécurité détaillant nos procédures d'exploitation standards visant les risques présents dans nos différentes installations ;
- une formation approfondie en personne avant l'embauche et une formation continue, en personne et par l'entremise de notre portail santé et sécurité ;
- un signalement rapide des accidents avec perte de temps et autres indicateurs à l'équipe de direction et au conseil d'administration ;
- des spécialistes en santé et sécurité à l'échelle de la société, de la région et de la succursale qui ont suivi une formation avancée en santé et sécurité ;
- la comparaison de notre rendement par rapport à celui de l'industrie et des concurrents ;
- l'embauche de spécialistes tiers indépendants pour nous conseiller sur des questions de santé et sécurité, le cas échéant ; et
- l'implication avec les agences gouvernementales pour examiner notre programme.

La direction surveille continuellement notre rendement en matière de santé et sécurité. Nous cibons une surveillance et une réduction du nombre des accidents avec perte de temps et leur gravité. Nous surveillons aussi soigneusement les principaux indicateurs, comme les premiers soins ou l'aide médicale et dédions des ressources et une attention supplémentaires aux emplacements avec des taux ou des indicateurs d'incident au-dessus de la moyenne. De plus, nos emplacements sont audités à tour de rôle et doivent obtenir un score minimum de 80 % à l'audit, sinon un plan de remise en état est mis au point et un nouvel audit a lieu dans un délai de 60 jours. Toute lacune trouvée, que la note ait été obtenue ou non, fait l'objet d'un suivi jusqu'à ce qu'elle soit réglée. En 2019, notre équipe de santé et sécurité du siège social a effectué 43 audits et la note moyenne obtenue par ces emplacements était de 91 %. Notre équipe de vérification interne a effectué un audit de conformité de haut niveau pour déterminer les questions non réglées.

De tous les éléments de la norme SASB, la santé et sécurité est l'élément le plus important pour nos activités.

EM-IS-320a.1. (1) Taux d'incidents enregistrables (TIE), (2) Taux de mortalité, et (3) Taux de fréquence des incidents évités de justesse (TFIEJ) pour (a) le personnel à temps plein et (b) le personnel contractuel

Nous sommes incapables de fournir un TIE pour 2019, puisqu'avant 2020, notre définition d'aide médicale et les données correspondantes étaient basées sur la visite ou non du travailleur chez un médecin, ce qui dans la plupart des cas n'entraînait pas de traitement médical allant au-delà des premiers soins. Nous avons revu nos attentes en matière de rapport d'incident et pensons être en mesure de publier un TIE en 2020.

Le tableau ci-dessous indique les principaux indicateurs en matière de santé et de sécurité et le nombre d'employé(e)s en 2019.

	2019
Nombre d'employé(e)s	3 400
Nombre d'accidents avec perte de temps	21
Nombre de jours perdus	592
Pourcentage d'emplacements sans accident avec perte de temps ¹	87 %
Fréquence ²	0,61
Gravité ³	17,40
Aide médicale ⁴	163
Premiers soins ⁵	236

¹ 124 de nos 142 emplacements n'ont signalé aucun accident avec perte de temps en 2019.

² La fréquence est calculée à l'aide du code Z16.4 de l'American National Standards Institute (ANSI), *Method of Recording and Measuring Work Injury Experience*. Ce calcul est une norme industrielle qui consiste à multiplier nombre de cas de blessures avec perte de temps par 200 000 et ensuite à diviser le nombre obtenu par le nombre d'heures travaillées par les employé(e)s de la société durant la même année.

³ La gravité est calculée en utilisant la norme ANSI qui consiste à multiplier nombre d'accidents avec perte de temps par 200 000 et ensuite à diviser le nombre obtenu par le nombre d'heures travaillées par les employé(e)s durant la même année.

⁴ On entend par *aide médicale* le traitement d'une blessure ou maladie par des professionnels de la santé.

⁵ On entend par *premiers soins* toute aide donnée à toute personne pour une blessure ou une maladie, lorsque l'aide d'un professionnel de la santé n'est pas nécessaire.

Il n'y a eu aucun décès en milieu de travail en 2019, notre taux de mortalité est donc de zéro.

Notre taux de fréquence des incidents évités de justesse était de 15,98 en 2019.

Les renseignements ci-dessus concernent le personnel à temps plein et le personnel contractuel, nous n'avons pas la répartition de l'information par classe d'employé(e), mais nous nous efforcerons de l'obtenir de manière à rapporter les renseignements conformément à la déclaration de divulgation du SASB en 2020.

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

EM-IS-430a.1. Discussion sur le processus de gestion des risques liés à l'approvisionnement en minerai de fer et/ou en charbon à coke découlant des problèmes environnementaux et sociaux.

À titre de distributeur, nous n'utilisons pas le fer ou le charbon à coke dans le cadre de nos activités et ne faisons donc pas face à de tels problèmes. Pour cette raison, nous n'évaluons ou ne gérons pas les risques sociaux et environnementaux associés à de telles activités minières, ce qui n'est de toute façon pas demandé aux distributeurs.

Nos fournisseurs nous procurent un produit fini, pas de matière première. Compte tenu de la gamme de produits que nous distribuons, nous nous approvisionnons auprès de 750 fournisseurs clés. Il n'y a pas un seul fournisseur qui, si ses activités étaient interrompues par des problèmes sociaux ou environnementaux, affecterait notre capacité de poursuivre nos activités de façon importante.